

Sécurité des produits des industries du Jouet et de la Puériculture

RS2492 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	200r
Formacode(s)	45585
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

FEDE FRANCAISE INDUS JOUET PUERICULTURE · SIRET : 78471740700034

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La branche professionnelle représente plus de 230 entreprises et 3 600 salariés. Trois domaines composent l'activité des entreprises : les jeux (de société, éducatifs...), les jouets (en toutes matières, de plein air, d'intérieur pour enfants...) et les articles de puériculture (berceaux, parcs, trotteurs, landaus, poussettes, biberons ...). Ces produits font l'objet d'une production normative, de textes réglementaires réguliers et sont soumis à des contrôles tant de la part de la Commission européenne que des autorités de surveillance du marché. La branche a décidé de créer cette certification professionnelle dans ce contexte normé. Celle-ci permettra aux entreprises et aux salariés d'ancrer ces exigences dans leurs pratiques professionnelles par une adaptation de leurs connaissances et compétences afin que tous répondent aux standards normatifs obligatoires. Cette certification est exclusivement contextualisée aux produits et normes afférentes.

Cette certification permet aux bénéficiaires de maîtriser et d'appliquer la réglementation, les normes et directives applicables à la sécurité des produits et ainsi de sécuriser les pratiques professionnelles. Elle répond aux normes et standard réglementaires attendus.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Cette certification vise plusieurs niveaux de compétences qu'il est nécessaire d'attester.

Niveau sensibilisation à la sécurité des produits afin d'attester que les salariés évalués mettent en oeuvre toutes les actions permettant d'éviter toute altération des produits en prenant en compte les contraintes de sécurité des produits à partir de la connaissance du contexte réglementaire et normatif lors des phases de transport, stockage et logistique des différents produits

Niveau maîtrise de la sécurité des produits afin de s'assurer que les salariés évalués sachent bien transmettre les éléments concernant le produit, ses fonctionnalités, le public ciblé, la nature des matériaux, les lieux de production et de vente. Ces éléments sont apportés en interne dans le cadre du sourcing, de la conception, création et mise en valeur des produits. La visée peut être à l'externe dans le cadre de la création des fiches produits et des notices pour les consommateurs.

Niveau expertise dans l'évaluation de la sécurité des produits, afin de vérifier que les salariés évalués intègrent dans leur activité la veille réglementaire sur la Sécurité des produits. Il est évalué que les salariés puissent placer leur action dans le cadre d'une gestion de crise : intervention dans des réunions de normalisation, rédaction de documents techniques, appui technique.

Domaine 1 - Sensibilisation

Le bénéficiaire de la certification est en capacité de :

1. Appréhender le contexte réglementaire et normatif de son secteur d'activité
2. Evaluer les effets dommageables sur les produits lors du stockage et du transport
3. Analyser la situation et alerter les responsables

Les résultats attendus sont :

- Identifier les risques et les enjeux des produits Jouet et Puériculture,
- Identifier le contexte des exigences de sécurité,
- S'informer sur le produit manipulé,
- Identifier les signes permettant de déterminer si l'état général de l'emballage pourrait entraîner une détérioration du produit (enfouissement de l'emballage, présence de moisissure, arrachement des étiquettes ou des marquages,
- Identifier les sources des effets dommageables,
- Référer au bon responsable / bon interlocuteur,
- Transmettre les éléments factuels, exhaustifs,
- Identifier et décrire correctement les dysfonctionnements,
- Restituer oralement les contrôles effectués et les problèmes rencontrés,
- Intégrer et appliquer les mesures préventives, curatives et correctives

Domaine 2 - Maîtrise :

Le bénéficiaire de la certification est en capacité de :

1. Intégrer les réglementations, normes et obligations dans ses activités
2. Produire les notices et le packaging du produit en tenant compte des éléments réglementaires et normatifs
3. Connaître et expliquer le produit à différents interlocuteurs internes (sur le plan de la sécurité de ce produit)

Les résultats attendus sont :

- Prendre en compte la réglementation et les normes lors des phases de conception d'un produit,
- Rédiger la fiche produit ou les notices de manière complète et conforme aux attendus de l'expert,
- Rédiger la fiche emballage (Artwork) de manière complète et conforme aux attendus de l'expert,
- Décrire les caractéristiques du produit (fonctions, matières premières, classes d'âge, environnements d'utilisation, pays et date de mise sur le marché et tout autre élément pertinent permettant de présenter le produit) via une fiche produit.

Domaine 3 - Expertise :

Le bénéficiaire de la certification est en capacité de :

1. Appliquer et parfois anticiper, dans les différentes propriétés du produit (mécanique, chimique, thermique, électrique, hygiène, radioactivité) les réglementations en vigueur, les normes applicables, les travaux en cours sur la normalisation et la réglementation.
2. Analyser les données fournies et traduire la norme pour la mise en œuvre au produit
3. Rédiger les documents techniques
4. Accompagner techniquement les services supports dans le cadre d'une gestion de crise (RAPEX, produits bloqués en douane, SAV...)

Les résultats attendus sont :

- Assurer la veille réglementaire et l'information interne en fonction de l'état des projets de textes réglementaires et normatifs,
- Intervenir techniquement au sein des commissions / comités techniques de normalisation,
- Intégrer les éléments communiqués par le Marketing (fonctions, matières premières, classes d'âge, environnements d'utilisation, pays et date de mise sur le marché et tout autre élément pertinent permettant de présenter le produit)
- Déterminer la procédure d'évaluation de la conformité
- Identifier les principes réglementaires à couvrir et les moyens normatifs associés
- Définir et formaliser l'analyse des risques / dangers
- Identifier les dangers non couverts par les normes applicables au regard des caractéristiques du produit,
- Etre en capacité de rédiger l'entièreté des documents suivants relatifs à la sécurité des produits (le programme d'essai, la déclaration de conformité, le plan de contrôle du processus de production, la liste de contrôle et synthèse de la revue documentaire)
- Rappeler les exigences réglementaires applicables,
- Apporter les éléments techniques liés aux procédures réglementaires (désignation produit, références, risques identifiés, périodes de mise sur le marché, solution apportée au consommateur)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification est accessible à tout salarié dont le métier exige d'avoir des compétences sur la sécurité des produits :

Agents logistiques, agent administratif en relation avec la SUPPLY CHAIN,
Marketing / Commerce, Conception produits, industrialisation et méthode, Achats, sourcing, Spécialistes de la qualité,
garant de la sécurité des produits de l'entreprise, experts produits, techniciens opérationnels et experts produits.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
www.opcalia.com

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/2492/>